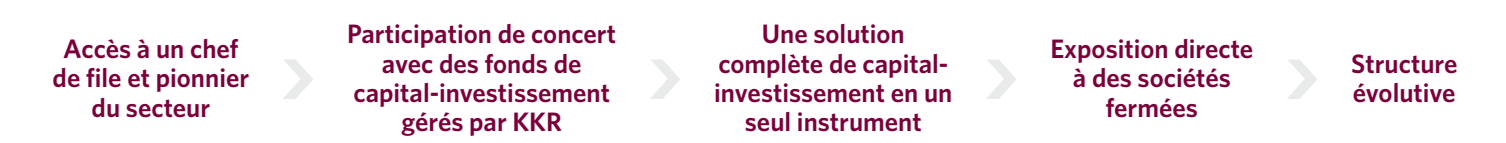


# Stratégie mondiale de capital-investissement KKR CIBC

31 mars 2025

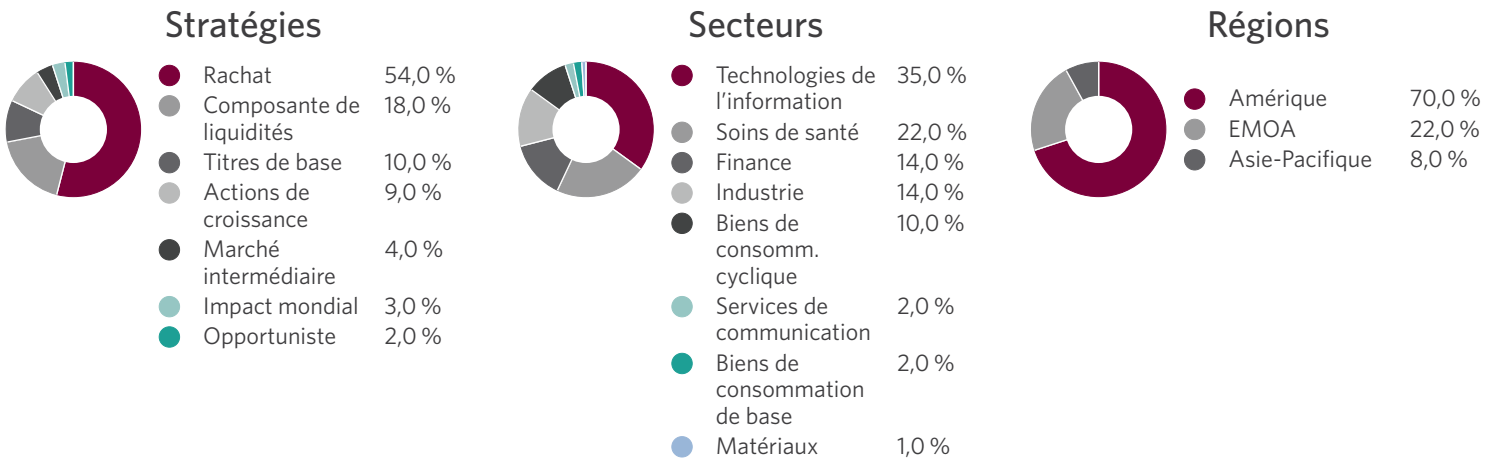
L'objectif de placement de la **Stratégie mondiale de capital-investissement KKR CIBC** (le « Fonds ») est d'offrir une exposition à un placement dans KKR Private Equity Conglomerate LLC (le « Fonds maître »), une société à responsabilité limitée du Delaware qui cherche à acquérir, à détenir et à contrôler un portefeuille mondial de sociétés dans le but de produire des rendements ajustés au risque intéressants et de profiter d'une appréciation du capital à moyen et à long terme.



**6,0 G\$<sup>1</sup>**  
 Actifs sous gestion

**Série F<sup>2</sup> : 5,5 % | 5,8 %**  
 Rendement depuis le début de l'année (\$ US | \$ CA)

**60**  
 Sociétés en portefeuille



## Rendement du Fonds (%)

| Série           | Date de création | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | Depuis la création | Cumul annuel |
|-----------------|------------------|--------|--------|--------|------|-------|-------|--------------------|--------------|
| Série F (\$ CA) | sept. 2024       | 3,2    | 5,5    | 11,0   | s.o. | s.o.  | s.o.  | 11,0               | 5,5          |
| Série F (\$ US) | juin 2024        | 3,5    | 5,8    | 6,5    | s.o. | s.o.  | s.o.  | 11,5               | 5,8          |

Ce tableau est représentatif du rendement réel du Fonds, après déduction des frais. Le rendement cumulé annuel est calculé sur une base composée à partir des rendements mensuels.

## Rendement mensuel du Fonds maître (%)

| Année | janv. | févr. | mars | avril | mai  | juin | juill. | août | sept. | oct. | nov. | déc. | Cumul annuel |
|-------|-------|-------|------|-------|------|------|--------|------|-------|------|------|------|--------------|
| 2025  | 1,5   | 0,9   | 3,5  | s.o.  | s.o. | s.o. | s.o.   | s.o. | s.o.  | s.o. | s.o. | s.o. | 6,0          |
| 2024  | 0,5   | 0,1   | 0,4  | 1,0   | 1,7  | 1,8  | 1,3    | 0,7  | 2,9   | 0,3  | -0,1 | 0,7  | 11,7         |
| 2023  | s.o.  | s.o.  | s.o. | s.o.  | s.o. | s.o. | s.o.   | 1,8  | 1,1   | 0,2  | 0,1  | 0,3  | 3,5          |

Ce tableau est représentatif du rendement réel du Fonds maître, après déduction des frais. Le rendement cumulé annuel est calculé sur une base composée à partir des rendements mensuels. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs.

Consultez la notice d'offre pour obtenir une liste détaillée des risques associés aux placements dans des parts du Fonds.

**KKR<sup>3</sup>** est une société mondiale de placement qui investit dans toutes les catégories d'actif des marchés privés à l'échelle mondiale.

**638 G\$**

Actifs sous gestion

**Plus de 48**

Années d'expérience dans le domaine des placements

**~280**

Spécialistes du capital-investissement

**~775**

Opérations de capital-investissement effectuées depuis 1976

**Gestionnaires de portefeuille**

**Alisa Wood**, KKR  
Associée, co-PDG, K-PEC

**Chris Harrington**, KKR  
Associée, co-PDG, K-PEC

| Renseignements sur le Fonds                              | Série F                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de création                                         | septembre 2024 (\$ CA)<br>juin 2024 (\$ US)                                                                                                       |
| Durée                                                    | Variable                                                                                                                                          |
| Monnaie de base                                          | Dollar canadien et dollar américain                                                                                                               |
| Politique de couverture <sup>4</sup>                     | Les placements sous-jacents en dollars américains devraient être entièrement couverts                                                             |
| Placement minimal                                        | 10 000 \$ CA   10 000 \$ US                                                                                                                       |
| Placement supplémentaire minimal                         | 5 000 \$ CA   5 000 \$ US                                                                                                                         |
| Fréquence des évaluations                                | Chaque mois                                                                                                                                       |
| Fréquence des distributions                              | S. O.                                                                                                                                             |
| Codes Fundserv                                           | ATL5134 (\$ CA)<br>ATL5137 (\$ US)                                                                                                                |
| Frais de gestion <sup>5</sup>                            | 1,75 %                                                                                                                                            |
| Prime d'encouragement <sup>6</sup>                       | 15 % du revenu de placement net, sous réserve d'un taux de rendement minimal de 5 %, sous réserve d'un rattrapage et d'un seuil d'application     |
| Fréquence de souscription et date limite de souscription | La date limite d'achat est le 10 <sup>e</sup> jour ouvrable avant la fin de chaque mois                                                           |
| Fréquence de rachat et date limite de rachat             | La date limite de rachat trimestrielle est le dernier jour ouvrable de chaque fin de trimestre civil (mars, juin, septembre et décembre).         |
| Frais de rachat anticipé                                 | 5 % si le rachat a lieu moins de deux ans après chaque placement                                                                                  |
| Admissibilité de l'investisseur                          | Investisseur qualifié                                                                                                                             |
| Type de compte permis                                    | Comptes enregistrés et non enregistrés                                                                                                            |
| Processus d'évaluation et calendrier                     | Souscription initiale de reçus de souscription intermédiaires qui seront automatiquement convertis en parts environ 25 jours après la fin du mois |
| Gestionnaire de placements du Fonds                      | Gestion d'actifs CIBC inc.                                                                                                                        |
| Gestionnaire de placements du Fonds maître               | Kohlberg Kravis Roberts & Co. L.P.                                                                                                                |

Consultez la notice d'offre pour obtenir une liste détaillée des risques associés aux placements dans des parts du Fonds.

Source : Gestion d'actifs CIBC inc. et Kohlberg Kravis Roberts & Co. L.P.

<sup>1</sup>Ce nombre est représentatif de l'actif sous gestion du Fonds maître.

<sup>2</sup>The YTD return is representative of the actual performance of the Fund, net of fees.

<sup>3</sup>Kohlberg Kravis Roberts & Co. L.P. Au 31 décembre 2024.

<sup>4</sup>La devise de base du Fonds maître est le dollar américain.

<sup>5</sup>Les frais de gestion du Fonds comprennent les frais de gestion du Fonds maître de 1,25 % et les frais de gestion du Fonds pour chaque série de fonds respective. Les frais d'administration de la série F sont de 0,50 %. Les frais d'exploitation sont variables.

<sup>6</sup>Les frais incitatifs du Fonds sont intégrés au Fonds maître.

Le Fonds est un fonds assorti d'une dispense de prospectus et n'est pas assujéti aux mêmes exigences réglementaires que les fonds d'investissement offerts au public par voie de prospectus. Le présent document ne fait pas partie d'une notice d'offre et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres du Fonds. Pareille offre ou sollicitation ne peut être faite que par l'intermédiaire et selon les exigences des modalités de la convention de souscription et de la notice d'offre confidentielle du Fonds (collectivement, les « documents d'offre ») et des actes constitutifs du Fonds.

Les renseignements ou analyses concernant les caractéristiques actuelles du Fonds ou la façon dont le gestionnaire de portefeuille gère le Fonds ne constituent pas une analyse d'objectifs ou de stratégies de placements importants, mais uniquement une analyse des caractéristiques actuelles ou de la façon d'appliquer les stratégies et d'atteindre les objectifs de placement, et peuvent changer sans préavis.

Couverture : compensation ou réduction du risque associé à la totalité ou à une partie d'un placement ou groupe de placements existant. Les opérations de couverture croisée sont permises s'il existe un haut degré de corrélation entre les changements de valeur au marché du placement ou groupe de placements à couvrir et l'instrument de couverture.

Création d'expositions efficaces à certains marchés : réplique des actions, des titres à revenu fixe, des instruments du marché monétaire, des devises ou d'autres indices ou titres afin de réduire les coûts des opérations ou d'améliorer la liquidité. Facilitation du processus de gestion de placement : augmentation de la rapidité, de la souplesse et de l'efficacité des opérations de gestion de placement du compte du client. Rendements potentiels accrus : immobilisation des avantages procurés par les coûts inférieurs et les opérations d'arbitrage, sauf dans le cas des comptes de client privés.

Le présent document vise à donner des renseignements généraux et ne vise aucunement à donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc. Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur.

<sup>MD</sup> Investissements Renaissance est une marque déposée de Gestion d'actifs CIBC inc. et est offert par cette société.

<sup>MD</sup> Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de la Banque CIBC, utilisées sous licence.

Les renseignements ci-dessus sont à jour à la date indiquée seulement et peuvent être infirmés par tout événement financier ou pour toute autre raison. Rien de ce qui est contenu dans le présent document ne constitue un conseil en matière de placement, de droit, de fiscalité ou autre, ni ne doit servir à prendre une décision relative à un placement, à une acquisition ou autre. Les renseignements ne doivent pas être considérés comme une recommandation actuelle ou passée ni comme une invitation à acheter ou à vendre des titres ou à adopter une stratégie de placement ou d'affaires. Ils peuvent contenir des énoncés prospectifs portant sur des attentes ou des événements futurs et ne sont à jour qu'au moment de la date indiquée. Rien ne garantit que de tels événements se concrétiseront et les résultats pourraient être très différents de ceux présentés ici. Les renseignements, y compris les commentaires relatifs aux tendances observées sur les marchés financiers, sont fondés sur les conditions de marché actuelles, qui sont appelés à évoluer et pourraient être remplacés en raison d'événements de marché subséquents ou pour d'autres raisons. Les renseignements contenus dans le présent document (y compris les « énoncés prospectifs ») peuvent changer, et on ne peut garantir que les événements ou les résultats réels en tiendront compte. KKR ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, concernant ces renseignements, et elle n'a aucune obligation de les mettre à jour. Les données et les renseignements sont présentés à titre indicatif seulement. Les renseignements contenus dans le présent document doivent être traités de manière confidentielle et ne peuvent être transmis, reproduits ou utilisés en tout ou en partie à d'autres fins, ni communiqués sans le consentement écrit préalable de Kohlberg Kravis Roberts & Co. L.P. (avec ses sociétés affiliées, « KKR »). En acceptant ce document, le destinataire s'engage à ne pas distribuer ni fournir les renseignements qu'il contient à d'autres personnes.

Un placement dans le Fonds diffère d'un placement direct dans K-PEC.